

Groupement pour la protection de Carouge

bulletin d'information

Notre site internet: www.leboulet.ch *Le Boulet est sur Facebook*

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.

C.P. 1443 - 1227 Carouge — Juillet 2022 n° 02/22 tirage 360 exemplaires Messagerie: info@leboulet.ch

PINCHAT : UN SITE SOUS PRESSION

Dans le cadre du plan directeur en cours de révision, un dossier a retenu au cours des deux mois écoulés l'attention des Autorités communale. Dans le secteur du chemin Fillion situé actuellement en zone villa, des projets de densification ont été proposés, dont le dernier en date, visant à obtenir un indice d'utilisation dérogatoire de 51,5 %, a été refusé par une majorité des membres du Conseil municipal, ceci à l'invite du Conseil administratif, le 23 juin dernier.



Selon le directeur du Service de l'inventaire cantonal, le bâtiment Fillion no 3 cacherait une histoire complexe. Le corps central, construit au XIXe siècle par un manufacturier horloger du nom de M. Fillion, comporterait à sa droite un corps de bâtiment plus ancien. Il possède également un petit jardin d'hiver avec structure en fonte et des vitraux colorés.

Quant au bâtiment Fillion no 1 bâti en 1856 M. Fillion aurait reconstruit le corps central avec une nouvelle annexe. Suite à une vente en 1873, le nouveau propriétaire aurait voulu en faire un petit château entre 1873 et 1880.

A signaler que le projet de densification présenté en vue d'une dérogation - et refusé - était accompagné d'une demande d'abattages de 23 arbres et ne respectait pas la distance de 20 mètres à l'aire forestière.





INVENTAIRE ISOS

Lors de sa séance du 11 mars 2022, le Conseil fédéral a adopté une mise à jour de l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) pour les cantons de Genève et des Grisons. Pour notre canton, cette mise à jour concerne notamment la campagne genevoise et Carouge.

L'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS, soit Inventar Schützenswerten Ortsbilder der Schweiz) documente des agglomérations - autrement dit des sites construits - dans leur ensemble. Un site construit comprend les bâtiments, les rues et les places où ils se trouvent. Mais il comprend aussi les surfaces non construites telles que les jardins, les parcs, les promenades et les infrastructures de loisirs, ainsi que les prairies, les champs, les pâturages, les vergers qui ont un lien avec le bâti.

La fiche descriptive concernant Pinchat Nord nous donne les indications suivantes (voir aussi page ci-contre):

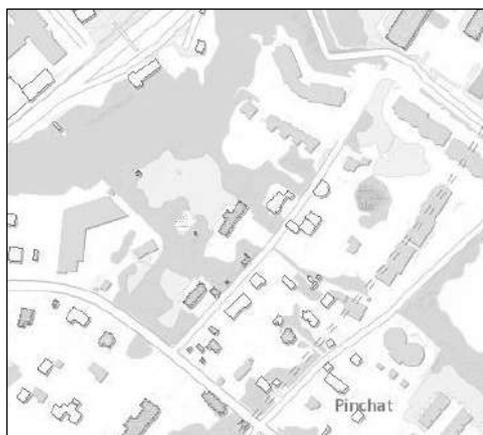
Des villas prennent place sur un terrain en légère pente, de part et d'autre du chemin de Pinchat qui constitue un important axe structurant du secteur. Elles sont disposées selon une trame lâche en retrait de la route, au coeur de jardins. Ceux-ci sont entourés par des murs, des grillages ou des haies qui définissent l'espace-rue, tout comme la remarquable végétation qu'ils renferment. Plusieurs cordons boisés de grande valeur paysagère sillonnent le secteur tout en le structurant. Les bâtisses, dont la construction s'échelonne principalement entre la deuxième moitié du XIXe siècle et le premier tiers du XXe siècle, diffèrent par leurs typologies, leurs styles et leurs volumes. Parmi les édifices les plus somptueux figurent deux campagnes (19.3), l'une de la seconde moitié du XVIIIe, l'autre de la première moitié du XIXe siècle, des chalets des années 1900, ainsi que l'atelier Potter (19.2), dernier témoin d'un grand domaine qui a laissé sa place dès 1913 à l'imposante Maison des Orphelines (19.1). Quelques maisons postérieures au premier tiers du XXe siècle, présentant des qualités plus modestes, complètent la trame. Un imposant immeuble des années 2010 (19.4), accueillant des logements et des services publics, brise l'homogénéité des gabarits du tissu existant.

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON (RAC)

Le recensement du patrimoine architectural et des sites du canton de Genève a débuté en 1976 à la suite de l'adoption de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS L 4.05 du 4 juin 1976). Sa mise à jour découle de la définition du Plan directeur cantonal 2030 (fiche A 15).

Le but de ce recensement cantonal est de répertorier les objets dignes d'intérêt. Ce type d'enquête est primordial pour la connaissance et la conservation du patrimoine architectural. Le recensement constitue en effet un excellent instrument de référence dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation de construire et de la préparation de projets du développement urbain. Il permet de dégager une vision d'ensemble sur le patrimoine bâti

des communes ou des quartiers. Il oriente l'adoption des mesures de protection. Un contact a été établi ces derniers temps avec la ville de Carouge pour une présentation de la mise à jour de ce recensement. Une information plus détaillée suivra après l'été.

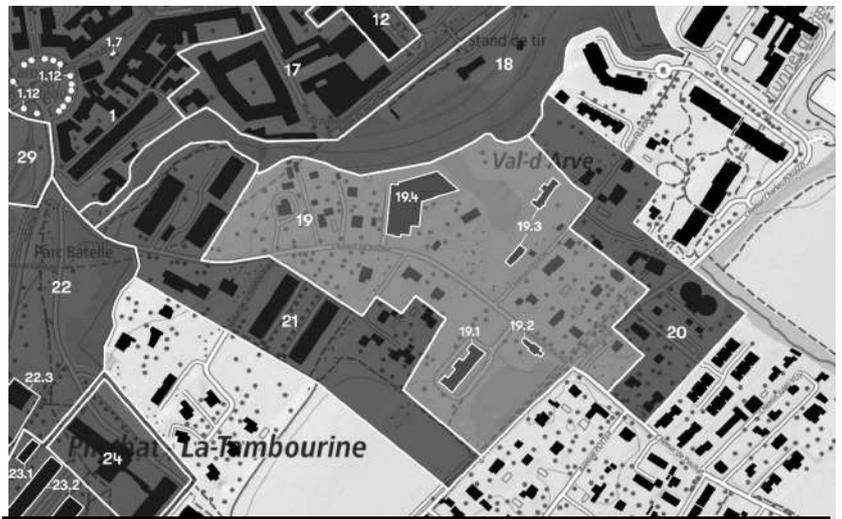


Extrait du RAC dans le secteur de Pinchat

Inventaire ISOS. On voit ici les références de texte avec numéros figurant sur la page de gauche ci-contre.

L'avenir de ce groupe de bâtiments, et surtout de leurs dégagements, reste incertain.

En contrebas, sur la moraine, le secteur de l'aire forestière, qui s'étend jusqu'au Val-d'Arve, va voir ses cheminements réaménagés afin de répondre à la pression démographique des espaces environnants.



Vue de l'Inventaire fédéral des sites construits mis à jour au 11 .03.2022



A Carouge, une diversité d'arcades pas toutes de même valeur !

UN OUVRAGE DE REFERENCE BIENTÔT REIMPRIME

La souscription pour la réimpression de l'ouvrage Carouge ville nouvelle du XVIIIe siècle est lancée. Au prix de faveur de CHF 40.- (plus frais d'envoi CHF 3.-) jusqu'au 30 septembre 2022.

Vous trouverez un bulletin de commande en pièce jointe.

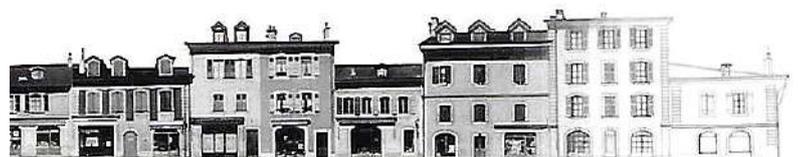
Passé cette date le prix de l'ouvrage sera de CHF 49.-

Toutes les façades du centre de Carouge se déroulent sur un parcours de six kilomètres.

Un ouvrage étonnant indispensable à tous ceux qui aiment Carouge.



Carouge
Ville nouvelle du
XVIIIe siècle



PLANIFICATION SOLAIRE A L'EXEMPLE DE CAROUGE

Tel est le titre d'une étude parue en 2018 à l'initiative de l'Office fédéral de la culture. Comment en effet pouvoir concilier *Energie solaire et culture du bâti* ? Selon ce rapport, Carouge est un exemple représentatif, car elle est constituée d'un noyau historique, de secteurs qui ont été urbanisés au XIXe et au XXe siècles, de quartiers de maisons individuelles, de zones artisanales et industrielles, ainsi que d'espaces verts.

Dès lors notre commune et ses différents périmètres considérés comme homogènes ont servi de support au développement d'une méthode permettant de relever le potentiel solaire.

Dans chaque sous-ensemble, un examen a eu lieu du potentiel de valorisation de l'énergie solaire. Des fiches ont été établies pour trente périmètres. Ceux-ci présentent des priorités de valorisation de l'énergie solaire variables.

Comme on peut le supposer **la production solaire thermique potentielle** en quantité totale est particulièrement importante dans les périmètres avec des ensembles de bâtiments de logements récents ou en cours de développement: Minoteries, Menuisiers, Moraines Théâtre, Fontenette, les périmètres Université, Battelle et PAV Grosselin). Elle est également significative au nord de la commune (Noirettes et Octroi), secteurs denses en logements. La plupart des périmètres ont potentiellement un taux de couverture des be-

soins annuels d'Eau **Chaud Sanitaire (ECS)** de plus de 50%. Les taux de couverture, plus faibles sur certains périmètres s'expliquent par des surfaces de toitures moins disponibles (morphologie des toitures de petite taille, complexes, encombrées, etc., ou déjà installés) par rapport aux besoins d'ECS.

Selon cette étude, **le potentiel solaire photovoltaïque** en quantité totale est particulièrement important dans les périmètres en mutation forte (Praille Est, Praille Ouest, Grosselin, Minoteries, Menuisiers, Moraines Théâtre, Université) ou de développement récent (Battelle et Grange-Collomb), ou encore présentant des grandes toitures d'équipements publics (Val d'Arve).

Les périmètres au potentiel quantitatif important offrent pour la plupart un taux de couverture des besoins électriques intéressant. À noter la présence de deux périmètres calculés en 2018 à énergie positive – Praille Ouest et Praille Est – où cependant le programme de constructions futures reste à déterminer.

On constatera en effet sur les deux photos ci-dessous que la diversité des pans de toitures traditionnels se prête peu à la pose de panneaux. Toutefois des installations ponctuelles comme lors du récent chantier de la rue Fontanel (photo ci-dessous) restent possibles.



Cette étude sur la planification solaire sur le territoire de la ville de Carouge a pour objectif de s'adresser aux principaux acteurs concernés. Il s'agit:

- *des collectivités publiques* qui sont invitées à développer une planification solaire globale
- *des propriétaires* qui doivent connaître le potentiel d'énergie solaire à disposition pour leur immeuble ainsi que les enjeux patrimoniaux
- *des installateurs*, dont la mission consiste à trouver des solutions sur mesure

Voici encore quelques conclusions de ce rapport:

Adaptabilité à la pose d'installations solaires

Noyau bâti historique d'importance nationale et site protégé, le Vieux Carouge possède une qualité urbanistique et architecturale qui font de cette ville nouvelle du XVIII^e siècle un ensemble unique à l'échelle de la Suisse. Le paysage des toitures revêtues de tuiles plates joue un rôle clé dans la définition de son identité particulière, et l'ajout de panneaux solaires ne pourrait qu'en perturber la lecture.

Dans ce périmètre à haute sensibilité patrimoniale, l'intégration cohérente d'installations solaires en toiture dans le respect du matériau et de l'aspect originaux s'avère extrêmement délicate. De plus, la plupart des toits du Vieux Carouge présentent un encombrement important (chiens-assis, lucarnes, cheminées, etc.) et des surfaces exploitables réduites, peu favorables donc à une

pose adéquate, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

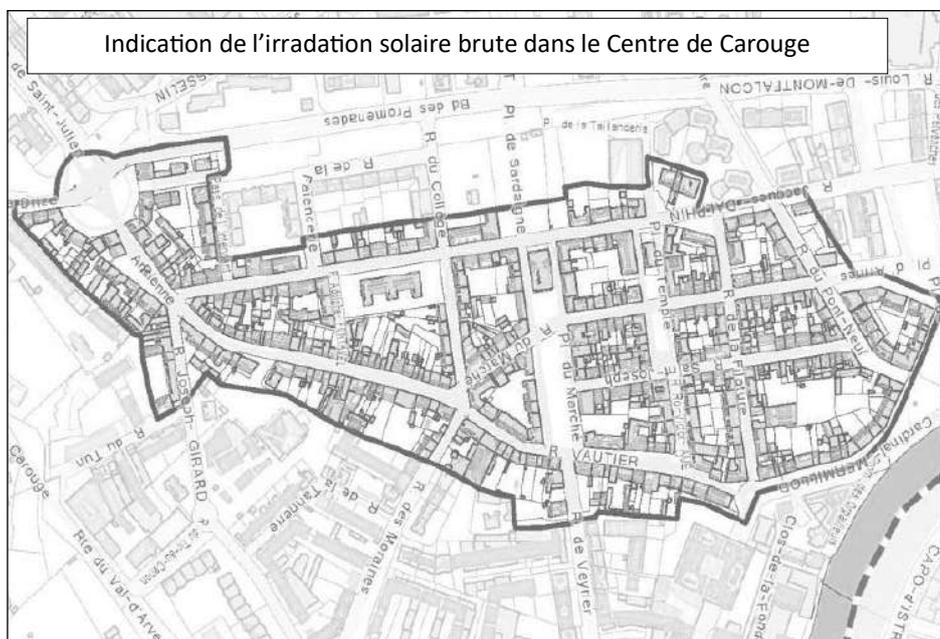
Enfin, la visibilité sur la cité depuis les hauteurs, notamment depuis les bâtiments de l'ensemble voisin des Tours et de futurs bâtiments hauts, constitue une contrainte supplémentaire.

La planification solaire globale de Carouge considère donc le périmètre du Vieux Carouge comme non adapté à la pose d'installations solaires et préconise le recours à d'autres énergies renouvelables, sur le site, ou une compensation dans les périmètres classés prioritaires pour la valorisation de l'énergie solaire.

Irradiation solaire annuelle brute

Ce périmètre offre un certain nombre de toitures avec des pans orientés sud, peu ombragés et encombrés et donc bien irradiés (surfaces en gris foncé sur la carte). Il s'agit notamment des bâtiments situés rue du Pont-Neuf, de la Filature, Roi-Victor-Amé, du Collège et passage de l'Intendant. La majorité des toitures pourtant présente une irradiation moyenne ou faible ; elle est souvent encombrée et découpée en surfaces exploitables plutôt réduites.

Comme on le voit ces considérations posent un certain nombre de questions, dans la mesure où le potentiel de valorisation solaire devrait donc être envisagé dans les quartiers limitrophes de notre Centre historique. Nous reviendrons sur cette question dans un prochain numéro. (à suivre)



LE TRAM CHASSE LE CORTEGE

Il était de tradition de rassembler les classes des diverses écoles de Carouge dans le mail des Promenades avant le départ du cortège en direction du Rondeau.

Et le défilé des classes, précédées des Autorités, de la Musique municipale et, de ci de là, entrecoupées par un autre corps de musique, donnait une allure bon enfant à cette manifestation.

En parcourant la rue Ancienne, ce cœur historique de notre cité, puis la rue Vautier, les gens s'agitaient aux fenêtres, et depuis le cortège, des saluts s'échangeaient

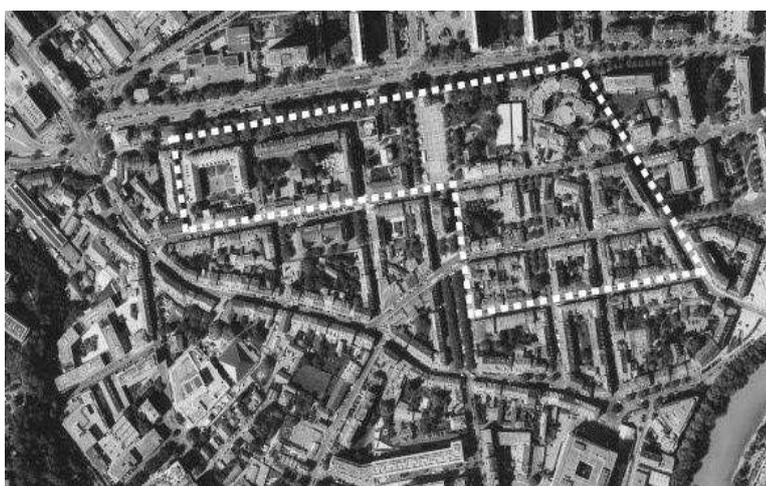


Les temps changeant, notre traditionnel cortège des Promotions a été rebaptisé cortège de la Fête des écoles, Et puis, aux Transports Publics Genevois, certains responsables s'inquiétaient du blocage momentané du parcours des trams. Mais, gestion oblige, ces temps d'arrêt étaient facturés à la ville de Carouge.

Résultat le cortège ne passera plus cette année par le centre animé de notre ville. Le tram déplace cette foule joyeuse! Ainsi, après un départ pris depuis l'autre bout des Promenades vers la bibliothèque municipale le cortège de nos gamins suivra un nouveau parcours en sens inverse, soit par la rue du Pont-Neuf, la rue Saint-Joseph, la place du Marché et la rue Jacques-Dalphin.

Dans ce nouveau parcours, deux rues sont peu commerciales, celle du Pont-Neuf et la rue Jacques-Dalphin. On perdra donc inévitablement en échanges entre commerçants et parents attablés aux terrasses, ce qui faisait tout le charme de ce défilé.

Quant aux TPG, ils pourront faire rouler leurs grands convois avec très peu d'interruptions par rapport à l'ancien parcours. La Fête n'en sera que plus courte!



Coups d'œil à travers Carouge



Inauguration le jeudi 23 juin de la pose des vingt-cinq coquilles balisant le tracé carougeois du parcours du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

En présence de la maire de Carouge Sonia Molinari, un attroupement convié en cette circonstance par l'Association des Amis du Chemin de Saint-Jacques a marqué un temps d'arrêt auprès de chaque coquille, avec passage du Bourdon. Ceci sous l'œil du surveillant Laurent Farinelli en costume de pèlerin médiéval.



Enième épisode de réfection de chaussée au passage des lourds convois de trams. En juin à la rue du Pont-Neuf.

Bric à brac !

Au voisinage immédiat de la fontaine de Blavignac, ce qui fut un temps un élégant pavillon de stand de glaces, est devenu aujourd'hui un empilement de grossiers caissons de bois qui portent atteinte à l'aspect de la place et de sa fontaine classée monument historique.

Même les stands de fête foraine qui animaient autrefois la place du Marché n'avaient pas une allure aussi ridicule.



Les enseignes et caissons à vocation commerciale répondent à une réglementation précise. En ouvrant la possibilité d'apposer comme ici des lettres directement collées sur les façades on ouvre une boîte de pandore

Rue Jacques-Dalphin: un échafaudage et sa couverture qui ont suscité des interrogations. En fait il s'agit juste d'un aménagement de combles



CONFERENCES D'AUTOMNE



LUNDI 12 septembre 2022 à 18 h 00

6 rue des Pervenches (accès arrière - entrée Nord)

Visite des Archives de la Ville de Carouge

L'archiviste de Carouge, Madame Sonia Delacour-Kocman, nous présentera son activité.

Le fonds de la ville de Carouge couvre plus de trois siècles de vie carougeoise. Depuis cinq ans les Archives, qui étaient précédemment installées dans les sous-sols de la mairie, ont pris possession de leurs nouveaux locaux.



MERCREDI 21 septembre 2022 à 20 h 00

22 rue Jacques-Dalphin, entrée à droite de celle de l'état civil

Carouge au fil du temps, une rétrospective photographique

par Monsieur Bernard Bard, collectionneur émérite

En collectionneur passionné Bernard Bard a rassemblé depuis plus de vingt ans plus de 45'000 photos et documents en lien avec Carouge. Ce fonds documentaire n'a pas d'équivalent dans les collections publiques ou privées genevoises. Il nous propose de découvrir, sous la forme d'un voyage d'une durée de nonante minutes, le Carouge d'hier et d'aujourd'hui.



MERCREDI 5 octobre 2022 à 20 h 00

22 rue Jacques-Dalphin, entrée à droite de celle de l'état civil

Les matériaux traditionnels utilisés dans la construction de Carouge aux XVIIIe & XIXe siècles

par Isabelle Brunier, historienne, ancienne collaboratrice à l'inventaire MAH

Pour édifier les maisons carougeoises, il a fallu recourir non seulement à des boulets et de la molasse, mais également employer divers autres matériaux. Du bois, de la chaux et des tuiles notamment. D'où provenaient ces matériaux, de quelles carrières ou encore de quels lieux?



SOUTENEZ NOTRE ACTION

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: info@leboulet.ch